

# L'AÉRONAUTIQUE NAVALE

Dans les airs, en mer, à terre et outre-mer

Présente sur le territoire métropolitain grâce à ses bases d'aéronautique navale (BAN), la Force de l'aéronautique navale (ALAVIA) est également implantée outre-mer avec ses détachements permanents. Le champ d'action des aéronefs de la Marine nationale ne s'arrête pas là puisqu'ils peuvent intervenir sur tous les océans et toutes les mers du monde avec les flottilles embarquées à bord des bâtiments porteurs, dont évidemment le groupe aérien embarqué (GAé) sur le porte-avions.



**4 450**  
marins du ciel



**200** aéronefs



**40 500**  
heures de vol en 2020



**13** flottilles  
**2** escadrilles  
**1** centre d'essai  
**3** centres d'expertise

## BÂTIMENTS PORTEURS :



Porte-avions (PA)

Porte-hélicoptères amphibie (PHA)

Frégate de défense aérienne (FDA)

Frégate multi-missions (FREMM et FREMM DA)

Frégate anti-sous-marine (FASM)

Frégate de type La Fayette (FLF)

Frégate de surveillance (FS)

Bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR)

Bâtiment d'essais et de mesures (BEM)

